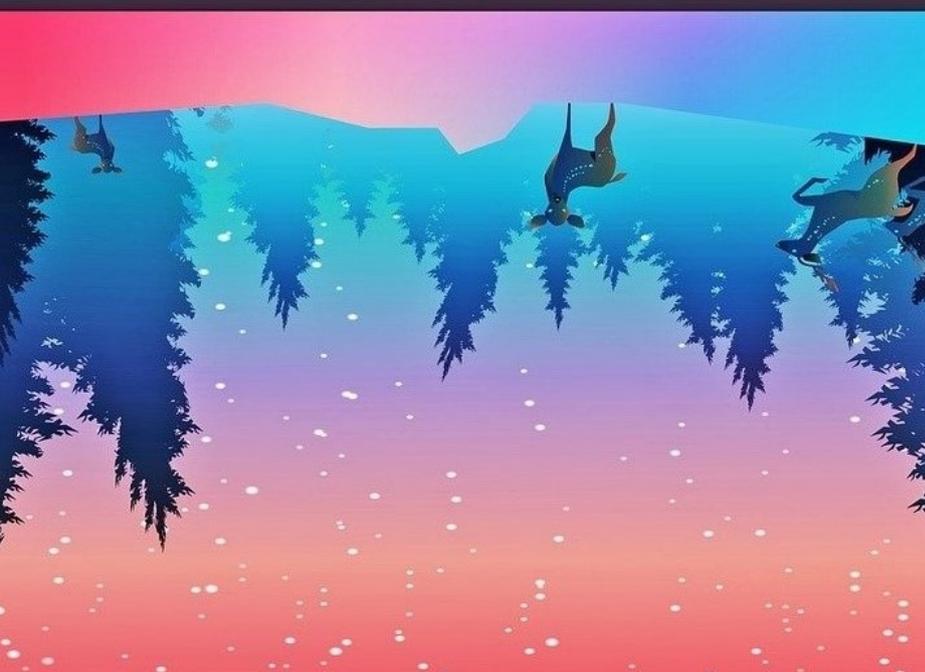


Le petit monde

www.saint-yrieix-sous-aixe.fr

n°13 décembre 2020



Sommaire:

- 2 PanneauPocket
- 3 Le mot du maire
- 4 Comité transition écologique
- 6 Équipement et travaux
- 8 Communauté de communes
- 9 Fermeture de la trésorerie
- 10 Communiqués
- 12 Organisation de Noël
- 13 Fonctionnement des commissions et comités communaux
- 14 Commémoration
- Informations générales
- 15 Divertissements

Panneau Pocket



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



La mairie de Saint Yrieix Sous Aix se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants qui le souhaitent de chaque information de la Mairie, par une notification sur les smartphones et les tablettes*.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, manifestations, etc... les habitants restent informés de l'actualité de leur commune.

Une application simple 100% Française

Cette application est utilisée par plus de 3000 communes et 29 Intercommunalités.

Accessible en téléchargement gratuit, elle ne nécessite ni création de compte ni saisie de données personnelles.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone.



SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



***Note de la rédaction:** Il est possible d'installer cette application sur ordinateur via un émulateur. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour une aide gratuite à l'installation.

Le mot du Maire



Gérard Kauwache
Maire de Saint-Yrieix-sous-Aixe

Madame, Monsieur,
L'année que nous venons de vivre marquera durablement les esprits.

Nous pensions que les grandes pandémies appartenaient à l'Histoire.
Nous pensions que la science pouvait tout régler.
Un virus a balayé nos certitudes et nous oblige à nous recentrer sur l'essentiel.

Notre commune a été épargnée lors de la 1ère vague. Cela n'a pas été le cas lors de la seconde.
Continuons tous à respecter les précautions sanitaires.

Notre monde est en pleine mutation. Cette crise en est un des révélateurs.
Le mouvement démographique vers les zones rurales, l'évolution numérique, préfigurent, à mon avis, une modification de l'attractivité des grandes métropoles.

Dans ce contexte, notre territoire a clairement une chance à saisir.
De taille humaine, notre commune a de nombreux atouts et talents.
C'est sur cette base que nous devons réfléchir et prévoir l'avenir.
Il s'agit de trouver le juste équilibre entre trop de repli sur soi et une ouverture incontrôlée.
Cela peut paraître utopique, mais nous devons aujourd'hui penser Demain.

En raison du premier confinement, le Conseil Municipal n'a pu être installé qu'en juin.
Malgré cela, le Conseil a voté des investissements pour des travaux et acquisitions dont vous trouverez les détails dans cette édition.
Parmi les mesures retenues, le conseil municipal a voté la réduction de la durée de l'éclairage public à partir du premier trimestre 2021.

Je voudrais apporter des précisions sur ce point, la situation sanitaire n'ayant pas permis la tenue d'une réunion publique.
L'éclairage sera coupé de 23h30 à 5h30, sauf les nuits de Noël et du Nouvel An. Il le sera totalement pendant l'été.
Notre volonté est de réduire la consommation énergétique de la commune et ainsi de participer, à notre échelle, à la sauvegarde de l'environnement.
Ayant conscience que cela puisse bousculer vos habitudes, je reste, à votre disposition pour recevoir vos remarques.

Je terminerai en vous informant des investissements validés lors du débat d'orientation budgétaire :

- Rénovation de l'église (2ème tranche: électricité, vitraux et reste des façades)
- Aménagement du cimetière pour atteindre zéro pesticide.
- Travaux de voirie.
- Implantation d'un verger communal près de la station de La Roche.
- Plantations le long de certaines parties du chemin de randonnée.
- Ouverture de la plateforme verte du Mas-Judaud.
- Refonte du site Internet.

Je vous souhaite à toutes et à tous plein de bonheur et de Joyeuses Fêtes.

"C'est après l'orage que le ciel est le plus bleu."

Prenez soin de vous et des autres.

Bien cordialement,

Gérard Kauwache

Comité transition écologique

La transition écologique, l'affaire de tous !

L'écologie: Quésaco?

L'étymologie communément admise dans les dictionnaires est la suivante :

Mot formé de deux racines grecques :

"éco-" correspond au nom "oïkos" qui signifie "la maison, l'habitat".

"-logie" correspond au nom "logos" qui signifie "le discours, la parole, la science".

L'écologie est donc la science de l'habitat au sens large, c'est-à-dire l'habitat naturel et les écosystèmes.

L'écologie présente donc un domaine très large: l'intégralité du monde vivant du plus petit au plus grand (cellule, micro-organismes, plantes, animaux, hommes, notre planète terre,...).



Planète terre
crédit photo: publicdomainvectors.org

Le réchauffement climatique: qu'est que c'est ?

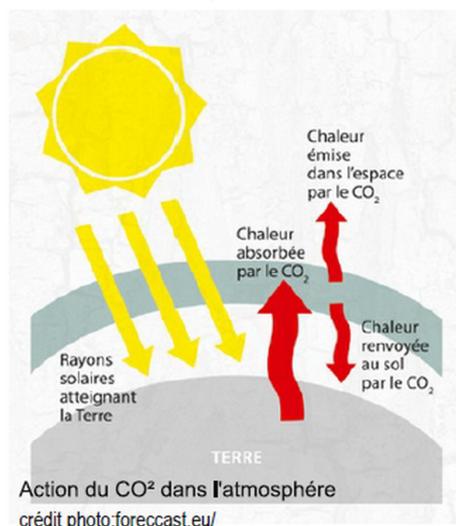
Il convient tout d'abord de bien différencier la météorologie et la climatologie :

- la météorologie concerne un lieu précis et une période courte (jour, semaine)
- la climatologie concerne des conditions moyennes de l'atmosphère sur une longue échelle de temps (30ans) et sur une vaste zone géographique.

Au cours de son histoire notre planète terre a déjà connu des périodes de réchauffement et de refroidissement climatique à des échelles de temps très longs.

L'effet de serre est un phénomène naturel provoquant une élévation de la température à la surface de notre planète, indispensable à la vie, cependant ce fragile équilibre est menacé. Aujourd'hui ce réchauffement est très rapide.

Il est désormais communément admis que les activités humaines émettrices de gaz à effet de serre en sont responsables.



crédit photo:foreccast.eu/

Comment agir pour la transition écologique?

Afin que notre planète reste vivable pour l'homme et les autres espèces, nous devons limiter le réchauffement climatique et préserver nos écosystèmes.

La transition écologique va donc regrouper toutes les actions allant dans ce sens :

La limitation du réchauffement climatique par limitation de la production de gaz à effet de serre, dont le CO2 (qui peut être refixé).

La reconstruction et la préservation des écosystèmes (oïkos - habitats)

Les actions de notre programme concernant la transition écologique au niveau communal.

Actions identifiées dans notre programme électoral	État d'avancement des différents projets
Réduction de la durée de fonctionnement de l'éclairage public	La délibération relative à la réduction de la durée de l'éclairage public a été votée lors du conseil municipal du 7 Septembre 2020; cette action sera effective en début d'année 2021.
Plate-forme verte	Le projet d'organisation de l'utilisation de la plate-forme verte est en cours d'étude par le comité consultatif transition écologique.
Zéro pesticide de synthèse sur l'ensemble des terrains communaux y compris le cimetière	Le zéro pesticide est mis en place sur les terrains communaux sauf pour le cimetière qui bénéficie à ce jour d'un statut dérogatoire. Une étude spécifique pour le cimetière est en cours par le comité consultatif transition écologique.
Bac de récupération des eaux pour l'arrosage public (station du bourg)	Le dispositif est opérationnel et déjà utilisé par les cantonniers pour l'arrosage des plantes ornementales.
Favorisation de la biodiversité sur les parties communales par <ul style="list-style-type: none"> • la plantation de haies • la création d'un verger public 	Une démarche est engagée avec l'association Prom'Haies (http://www.promhaies.net), la commune a candidaté à l'appel à projet Nature et transition de la Région Nouvelle Aquitaine afin de réaliser un projet des plantations; Choix des lauréats en février 2021, à suivre...
Fauchage raisonné	<p>Cette année, le fauchage des terrains communaux a été espacé et décalé en saison, il ne s'agit pas de négligence d'entretien.</p> <p>Cette démarche, comme celle du zéro pesticide, s'inscrit dans la mise en place d'une gestion écologique favorisant la biodiversité et la santé.</p> <p>La mise en place d'une gestion écologique entraîne des changements visibles dans l'espace collectif. Ces changements peuvent surprendre.</p> <p>Nous communiquerons pour expliquer ces modifications et proposerons aux usagers de participer à certains chantiers.</p>
Étude de la substitution du chauffage actuel des bâtiments communaux par des systèmes à énergie renouvelable	Suite à l'adhésion au service énergie du SEHV, un bilan énergétique des bâtiments est en cours de réalisation, des propositions d'améliorations énergétiques des bâtiments et de substitution des systèmes de chauffage actuels seront proposées.
Information large sur les gestes écoresponsables	Une communication sur le tri des déchets; d'autres communications sont à venir.
Matérialisation d'une zone de covoiturage.	L'étude de ce projet est en cours

Autres actions

D'autres projets, issus d'obligations réglementaires ou de propositions spécifiques, feront l'objet d'études en cours du mandat, vos idées sont donc les bienvenues.

Jacques Saguez, Adjoint
Président du Comité Consultatif Transition Écologique

Équipement et travaux

Village de Lageas : Enfouissement des réseaux et mise en place de l'éclairage public.

Le SEHV (Syndicat d'Énergie de la Haute-Vienne) dirige le chantier.

L'enfouissement des fourreaux de passage de câbles est terminé
Les câbles électriques sont en place.

La société Orange réalisera le passage des câbles téléphoniques.

Les liaisons vers les habitations seront réalisées à la fin des travaux.

La mairie ne prend en charge que l'achat et le financement de l'installation des lampadaires.

L'entreprise SPIE a été retenue pour la réalisation de ce chantier.

Les travaux ont débuté courant octobre.

La pose des lampadaires est effectuée.

La réception de ce chantier est prévue fin janvier 2021.

Village de Ratterie : Réfection du Chemin des Berlandes.

La mairie a délégué à l'ATEC 87 (Agence Technique de la Haute-Vienne) la maîtrise d'ouvrage.

Après comparaison de devis, c'est l'entreprise Paillot qui a été retenue .

La surface du chemin est remise à niveau.

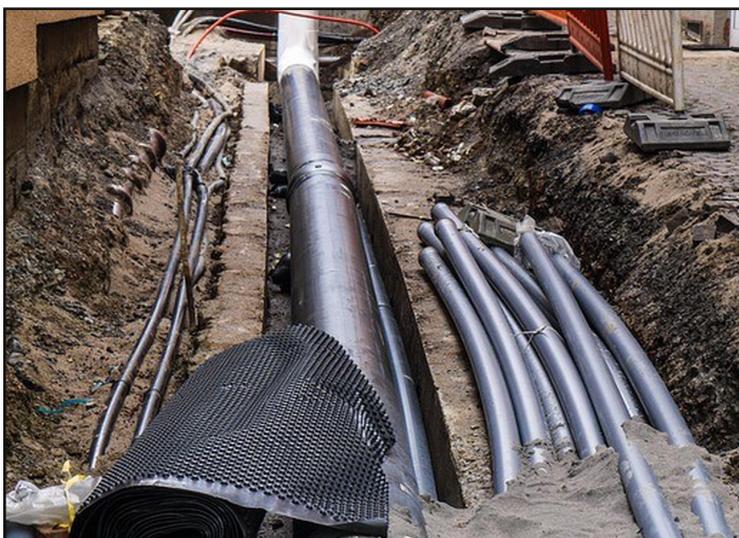
Plusieurs couches d'empierrements ont été étalées puis égalisées au rouleau-compresseur.

Six traverses métalliques, réparties sur le chemin, canalisent les eaux pluviales vers les fossés, lesquels ont été remis en état.

Les dix derniers mètres avant le croisement avec la route départementale sont goudronnés

Le panneau Stop est installé, (le marquage au sol sera réalisé ultérieurement).

Les travaux ont été effectués début décembre.



Cablage souterrain Serveur fibre - image d'illustration
photo: MonikaP de Pixabay



Chemin des Berlandes
Photo: Gérard Boucheteil

Matériels acquis par la commune.

La mairie a acquis un tracteur de 2011 qui n'a que 3800 heures de fonctionnement.

Une fourche avant ainsi qu'un gyro-broyeur ont été inclus dans la commande.

La tondeuse autoportée et la tronçonneuse, volées courant juin, ont été remplacées.

Le coût de ces deux dernières acquisitions est partiellement couvert par l'assurance.



Nouveau matériel de la commune
photo: Gérard Boucheteil

Mas Judaud : Plate-forme verte.

Le terrain acquis par la commune est destiné à la gestion des déchets verts.

Les cantonniers ont nettoyé et débroussaillé la parcelle.

Le désamiantage des bâtiments reste à effectuer.



Le Mas Judaud lors de son acquisition - image d'archive
photo: Gérard Boucheteil

La fibre arrive en 2021!

Les travaux ont débuté.
Ils devraient durer environ 5 mois.

En attendant la commercialisation officielle, ne répondez à aucune offre qui pourrait vous être faite.
Nous vous informerons le moment venu de la marche à suivre.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin ou de doute.



Serveur fibre - image d'illustration
photo: Bruno /Germany de Pixabay

Stations d'épuration.

Rappel important

Seul le papier prévu à cet effet peut être jeté dans les toilettes.

Les cotons tiges, lingettes, etc..., même présentés comme biodégradables endommagent les stations, réduisant leur efficacité et leur durée de vie.

Pour éviter des travaux coûteux, une règle simple :

« Tout ce qui n'est pas papier toilette va dans la poubelle. »



image d'illustration
auteur: Stéphane Magris

Communauté de communes



Pôle Jeunesse

Photo communauté de commune



Centre sportif

Photo communauté de commune

2000-2020

20 ans
d'actions communautaires

Le 18 décembre 2020, la Communauté de communes du Val de Vienne fêtera ses 20 ans.

Vingt années d'actions ambitieuses : sociales, économiques, environnementales, au service de près de 15 600 habitants.

L'intercommunalité permet ainsi aux communes membres de porter des projets qu'elles ne pourraient assumer seules, telle que la prévention* et le tri des déchets, le développement économique, l'aménagement du territoire, ou encore le déploiement de la fibre.

Des infrastructures sont également nées de la volonté politique des élus communautaires, et sont présentes dans le quotidien des habitants du Val de Vienne : le Pôle jeunesse, le Centre sportif, ou plus récemment la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Ces structures accueillent chaque semaine des centaines d'enfants, de familles, ou tout simplement d'utilisateurs, aux profils très variés, en quête d'un service de proximité et de qualité.

Des projets qui ne pourraient voir le jour sans la détermination des élus et l'investissement d'hommes et de femmes au sein des services intercommunaux !

Plus que jamais, dans ce contexte économique et sanitaire difficile, la mutualisation des moyens et la solidarité sont de rigueur. Malgré ses vingt années, le slogan de la Communauté de communes n'a pas pris une ride : « Ensemble, on est plus forts ! ». Ensemble, car les élus communautaires qui représentent votre commune sont ceux-là mêmes qui construisent l'avenir du Val de Vienne. La communauté de communes, ce sont les communes !

Comme la Communauté de communes du Val de Vienne a encore de beaux jours devant elle et des projets plein la tête, souhaitons-lui longue vie !

Pour suivre au quotidien les actions menées par la Communauté de communes, suivez la page Facebook « Val de Vienne, la Communauté de communes » et inscrivez-vous à la newsletter sur le site valdevienne.fr.

* *Actions prises en amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts environnementaux et à faciliter la gestion ultérieure des déchets.*

Fermeture de la trésorerie d'Aixe-sur-Vienne: Délibération du conseil municipal

Suite à la présentation par le ministre de l'Action et des Comptes Publics de la réorganisation du réseau des Trésoreries de 20 mars 2019 à Cussac, les élus de la Commune de Saint Yrieix Sous Aixe s'étaient mobilisés et avaient reçu l'assurance de la part de la Directrice Départementale des Finances Publiques :

- Du maintien à Aixe Sur Vienne d'un « Conseiller aux décideurs locaux » exerçant une mission de conseil et d'expertise auprès des élus du Val de Vienne
- Du maintien à Aixe Sur Vienne d'un accueil de proximité, régulier et en présentiel pour les habitants de la commune et des alentours.

Le 29 juillet 2020, la nouvelle Directrice Départementale des Finances Publique annonçait au Maire que :
Le « Conseiller aux décideurs locaux » ne serait pas basé à Aixe Sur Vienne et qu'il exercerait aussi sa mission sur la Communauté Urbaine de Limoges Métropole,
L'accueil de proximité serait effectué par les agents d'accueil de la Mairie, chargés de contacter un référent basé à Limoges pour renseigner les usagers ;
Suite à cette annonce qui s'apparente à une fermeture totale du Centre des Finances Publique d'Aixe Sur Vienne à compter du 1er septembre 2022, le Conseil Municipal rappelle qu'outre la mission de conseil et de prise en charge des budgets, dépenses et recettes des communes et des Centre Communaux d'Action Sociale, le territoire pris en charge par le Centre des Finances Publiques d'aixe Sur Vienne couvre un bassin de vie auprès de 20 000 Habitants.

Considérant que la décision de fermer totalement de Centre des Finances Publiques d'Aixe Sur Vienne engendrerait un préjudice considérable pour les collectivités concernées et leurs habitants.
Considérant qu'un maillage territorial le plus fin possible doit impérativement être préservé,
Considérant que le maintien du Centre des Finances Publique constitue un enjeu important pour le service public et indispensable pour le soutien aux économies locales et pour la cohésion sociale, qui plus est dans un contexte économique fortement impacté par la crise sanitaire liée à la Covid 19 ;

Le Conseil Municipal :

- Marque son opposition à la fermeture totale du Centre des Finances Publiques d'Aixe Sur Vienne
- Décide de lancer une campagne d'information et de sensibilisation en direction des habitants de Saint Yrieix Sous Aixe sur les effets de cette fermeture totale
- Réaffirme son souhait d'un maintien pérenne des locaux :
 - D'un accueil fiscal de proximité en direction des habitants du territoire
 - D'un conseiller aux décideurs locaux dédié uniquement à la Communauté de Communes du Val de Vienne
- Demande instamment aux services de l'état d'identifier Aixe Sur Vienne comme commune d'accueil d'un service déconcentré de la DGFIP

Cette motion sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Vienne, à Madame la Directrice Départementale des finances Publiques, au Député de la circonscription et aux Sénateurs de la Haute Vienne.

Communiqués



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans



mlrurale87@wanadoo.fr



<https://www.facebook.com/mlrhv87/>



<https://www.missionlocaleruralehautevienne.c>

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de limoges)
Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

- ⇒ **EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...
- ⇒ **ORIENTATION** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...
- ⇒ **FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...
- ⇒ **VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Point d'accueil le plus proche de chez vous.....

Antenne d'Aixe sur Vienne – 8 avenue François Mitterrand,
Le Lundi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
Le Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.70.45.74**

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.
Une **référente Handicap** et une **référente Alternance / Apprentissage**
1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

⇒ Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ Un appui au recrutement

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informers sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

L'ADIL 87 :

Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

adil₈₇

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

Organisation de Noël

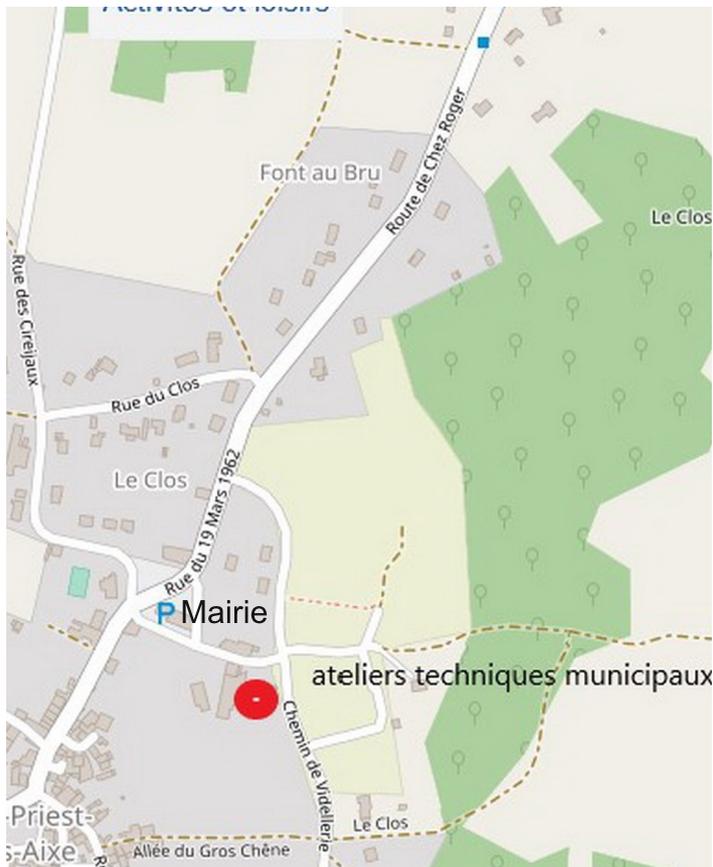
Venez recycler votre sapin de Noël!

La Communauté de communes du Val de Vienne organise du 4 au 23 janvier prochain l'opération "Sapin malin". Durant cette période, les habitants de Saint-Yrieix-sous-Aixe sont invités à venir déposer leur sapin de Noël, sans décoration et objet métallique (pointes, vis, ...) au niveau des ateliers techniques municipaux de Saint-Priest-sous-Aixe, situés au 15 chemin de la Videllerie (plan ci-dessous).

Le samedi 23 janvier (de 10 h à 12 h), les sapins seront broyés par les agents de la Communauté de communes. Lors de cette matinée, vous pourrez apporter votre sapin jusque 11h30 et également récupérer du broyat si vous le souhaitez.

De plus, à cette occasion, des informations sur la paillage, le compostage et sur le service de prêt de broyeurs pourront vous être données. Cette opération est gratuite et ouverte à tous !

Retrouvez tous les sites de dépôts des sapins et les jours de broyage sur valdevienne.fr



Opération organisée par le comité des fêtes.

Noël est un moment de partage et de convivialité.

C'est pourquoi le comité des fêtes organise l'opération suivante:

PHOTO PARTAGE "un Noël sur papier"

Vous êtes tous conviés à y participer.

Prenez des photos de vos décorations de Noël préférées, intérieures ou extérieures.

Envoyez-les à cette adresse mail :

cdfsysa@laposte.net

Quelques-unes seront publiées dans un journal dédié, permettant ainsi de partager la magie de Noël.

Merci de nous indiquer votre nom, votre numéro de téléphone et de nous autoriser à diffuser de vos photos (pour les mineurs, l'autorisation parentale est requise).

Chaque participant se verra offrir, en remerciement, un bon pour un apéritif* à l'auberge "Le Garage", dès que la situation le permettra.

Parmi les participants, 5 noms seront tirés au sort, donnant droit à un repas pour deux personnes, toujours à l'auberge "Le Garage" au choix:

- sur place quand ce sera possible
- à emporter (l'auberge propose, actuellement, cette formule)

La liste des participants et des 5 personnes tirées au sort sera publiée dans le journal.

* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Fonctionnement des commissions municipales et des comités consultatifs

Définition d'une commission municipale

Les commissions municipales sont mises en place lors d'un conseil municipal en début de mandat.

Elles sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence.

Les élus y discutent de problèmes concrets et proposent des solutions.

Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

Le maire est Président de droit de chacune d'elles.

Définition d'un comité consultatif municipal

Les comités consultatifs sont régis par les dispositions de l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales.

Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, leur composition se fait sur proposition du maire et validation du conseil municipal.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité.

Ils peuvent, par ailleurs, transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Exemple du comité consultatif Transition écologique

Lors du conseil municipal du 04 Juin 2020, Monsieur le Maire a donc sollicité les membres du conseil municipal pour validation des personnes proposées pour le comité consultatif transition écologique (Cf PV du conseil); aucune opposition n'a été formulée. Un comité consultatif transition écologique a donc été créé, son président est Jacques SAGUEZ et son vice-président Frédéric MECHIN ; ce comité comporte au total 8 membres.

L'objectif du comité consultatif est donc de définir, travailler puis proposer au conseil municipal des projets d'orientation écologique à destination de l'ensemble de la population. Après validation par le conseil municipal, les projets seront pilotés par le comité consultatif. Les membres du comité consultatif transition écologique sont:

Jacques SAGUEZ
Frédéric MECHIN
Gérard KAUWACHE
Micheline BOUCHETEIL
Mélisande GEORGET
Laure GABRIELE
Claude LAVIDALIE
Valérie MARTIN

Le petit monde de Saint-Yrieix-sous-Aixe

Directeur de la publication :	Gérard Kauwache
Rédacteur en chef ;	Stéphane Magris
Comité de rédaction	Gérard Boucheteil, Lionel Forestier
Photos	Pixabay, Gérard Boucheteil, Laure Gabriele
Images :	Léa Magris, pixabay, Stéphane Magris
Impression :	IPNS
Tirage :	240 exemplaires
Dépôt légal :	Décembre 2020.

Commémoration



Commémoration 11 novembre 2020

Photo Laure Gabriele

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie a eu lieu en comité très restreint.

Quelques élus ont pu entretenir ce devoir de mémoire.

Mutualisation de commande de fuel.

Une nouvelle campagne doit avoir lieu en février 2021. Inscrivez-vous à la mairie pour être appelé le moment venu.

Nouvelles consignes de tri

Elles sont expliquées dans le bulletin de la Communauté de Communes. Votre poubelle jaune est peut-être devenue trop petite suite à ces modifications.

N'hésitez pas à contacter Bertrand Cholet, chargé de la gestion et de l'organisation de la collecte des déchets pour la Communauté de Communes, pour obtenir un bac plus grand.

Contact : Bertrand Cholet

0555705098

b-cholet@cc-valdevienne.fr

Réduction de la durée d'éclairage public

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'organiser de réunion publique, tous les autres moyens de communication (panneaux sur routes principales, application panneau pocket, site web) détailleront cette opération.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est de la compétence de la communauté de commune du Val de Vienne.

Sa nouvelle version a été votée par le conseil communautaire et fera l'objet d'une enquête publique dont vous serez informés.

Vous pouvez, toutefois, interroger la mairie si vous souhaitez une information précise.

Informations générales

Distribution des colis de Noël.

Les cadeaux traditionnels de fin d'année pour les aînés ou pour les enfants verront leur distribution modifiée.

Pour les aînés

Les colis de Noël seront distribués au porte à porte par les membres du conseil municipal.

Pour les enfants

Les cadeaux, destinés aux moins de dix ans, seront distribués au porte à porte par le Père-Noël, mandaté par le comité des fêtes, lui-même subventionné par la mairie.

SAINT YRIEIX SOUS AIXE

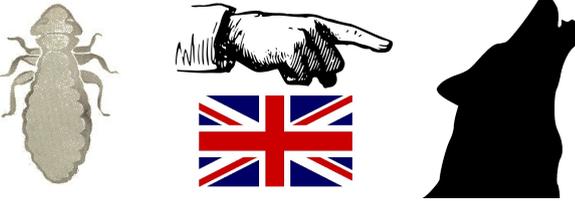
Horaires d'ouverture de la Mairie
mardi, jeudi et samedi : 05 55 03 81 86
de 8 h 30 à 12 h 30

Pour contacter les élus
Gérard Kauwache.... 06 80 60 58 44
Les adjoints
Gérard Boucheteil..... 06 13 08 05 24
Isabelle Gabaud..... 06 88 26 20 12
Jacques Saguez..... 06 08 41 11 43

Rébus communaux

Petite ballade dans le village, en famille, à la recherche des nouveaux noms des rues, à l'aide de petits rébus et de définitions pour vous orienter

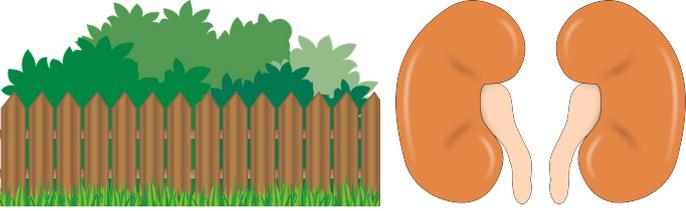
bonne découverte!



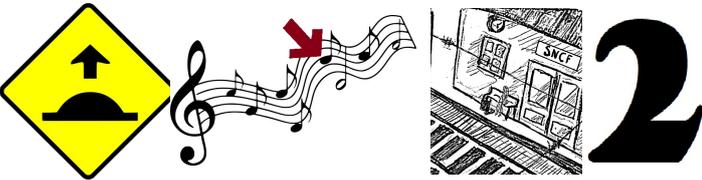
Chemin situé sur la route du petit pont, qui va du Bourg à la Roche. Il permet d'aller à Bosredon



Route débutant dans le hameau de Ratterie, en direction du Reclos.



Un des hameaux de la commune.



Route commençant à la Garenne et passant par les Vergnes.



Impasse commençant place de la Rose, dans le Bourg.

Poésie

QUAND LE CIEL EST SI BLEU

QUE PEUT-IL ARRIVER QUAND LE CIEL EST SI BLEU
 QUE PEUT-IL ARRIVER D'AUTRE QU'UN JOUR NOUVEAU
 D'AUTRE QU'UN JOUR PAREIL À L'ENVOL D'UN OISEAU
 QUE PEUT-IL ARRIVER QU'UN CŒUR AUX AMOUREUX

ON SE PREND À RÊVER D'UNE JOURNÉE SANS DRAME
 D'UN CHEMIN QUI IRAIT SUR UN VOILE D'ABEILLES
 OÙ L'HOMME ENFANTERAIT SA VIE COMME LA FEMME
 ENFANTE SIMPLEMENT L'ENFANT QUI L'EMERVEILLE

QUE PEUT-IL ARRIVER QUAND LE CIEL EST SI BLEU
 QUE PEUT-IL ARRIVER D'AUTRE QU'UN JOUR BENI
 UN JOUR TOUT DE SOLEIL SUR LE PALMA-CHRISTI
 QUE PEUT-IL ARRIVER QU'UN CŒUR AUX AMOUREUX

ON SE PREND À RÊVER D'UNE HEURE SANS QUERELLES
 D'UN CHEMIN QUI IRAIT SOUS L'AILE DES DAUPHINS
 OÙ NUL NE JETTERAIT LE MONDE À LA POUBELLE
 SÛR QUE CE QU'ON DÉTRUIT REFLEURIRA DEMAIN

QUE PEUT-IL ARRIVER QUAND LE CIEL EST SI BLEU
 QUE PEUT-IL ARRIVER D'AUTRE QU'UN NOUVEAU JOUR
 UN JOUR OÙ L'AGNEAU VA SANS CRAINTE DES VAUTOURS
 QUE PEUT-IL ARRIVER QU'UN CŒUR AUX AMOUREUX

DIEU QUE L'ESPOIR EST GRAND ET QUE LA TERRE EST DOUCE
 ET LE MALHEUR LOINTAIN QUAND L'AMOUR EST VIVANT
 ON SE DEMANDERAIT QUELLE FOLIE NOUS POUSSE
 À CRIER QUAND LA VIE CHANTE SI BELLEMENT

QUE PEUT-IL ARRIVER QUAND LE CIEL EST SI BLEU
 QUE PEUT-IL ARRIVER QU'UN JOUR À L'INFINI
 UN JOUR QUI POURRAIT ÊTRE UN JOUR COMME AUJOURD'HUI
 QUE PEUT-IL ARRIVER QU'UN CŒUR AUX AMOUREUX
 QUE PEUT-IL ARRIVER QUAND LE CIEL EST SI BLEU

JACQUES-ÉMILE DESCHAMPS

Solution des rébus:

pou-you-loup (Fouyouloux) - mat tee veau (Mâtive) - haie rein (Erin)
 bosse la gare deux (Bos Lagarde) - tas ! Heure (Tailleur)

Après les fêtes,
Venez recycler votre sapin !

**Retrouvez
les sites de dépôts et
les jours de broyage
sur**

valdevienne.fr

**SAPIN
MALIN**

**OPÉRATION
GRATUITE**

Du 4 au 23 janvier



Communauté de Communes

Plus d'information en page 12
Une opération de la Communauté de communes du Val de Vienne
24 avenue du Président Wilson
87 700 AIXE-SUR-VIENNE

Renseignements : 05 55 70 50 98

Création: Communauté de Communes